

Passer de bons moments

Servir une cause

Être actrice de la vie de quartier

Proposer un atelier

Donner un coup de main
Participer au montage d'un projet
Être à l'écoute
Se sentir utile
Réfléchir au projet social
Partager des compétences
Échanger...

**On a tous une
bonne raison
de devenir**

bénévole !

Qui sommes-nous ?

→ Le Quart'Ney, c'est quoi ?

Véritable acteur de proximité, Le Quart'Ney est une Maison de quartier agréée Centre social, administrée par l'Association des habitant-e-s du quartier de Saint-Serge. Depuis 1975, la Maison de quartier œuvre à créer du lien entre les habitant-e-s, accompagner leurs initiatives, favoriser la mixité sociale, animer et développer la vie de quartier... **Les bénévoles et les salarié-e-s du Quart'Ney mettent en œuvre ce projet grâce à la synergie de leur temps et de leurs compétences.**

→ Un «Centre Social» ?

Il s'agit d'une structure de proximité agréée par la CAF qui crée et nourrit le lien social, anime le débat démocratique, accompagne des mobilisations et des projets par le pouvoir d'agir des habitant-e-s, construit de meilleures conditions de vie et développe des solidarités. Cette structure propose des activités sociales, éducatives, culturelles, artistiques et familiales afin de répondre aux besoins et aux envies du territoire.



Le Quart Ney en chiffres (2025)

12 565 habitant-e-s

*dans le quartier Saint
Serge Ney Chalouère*

50 bénévoles

1 118 adhérent-e-s

15 salarié-e-s

4 180 heures

de bénévolat par an

Nos valeurs

Solidarité

Tolérance

Vivre ensemble

Initiatives

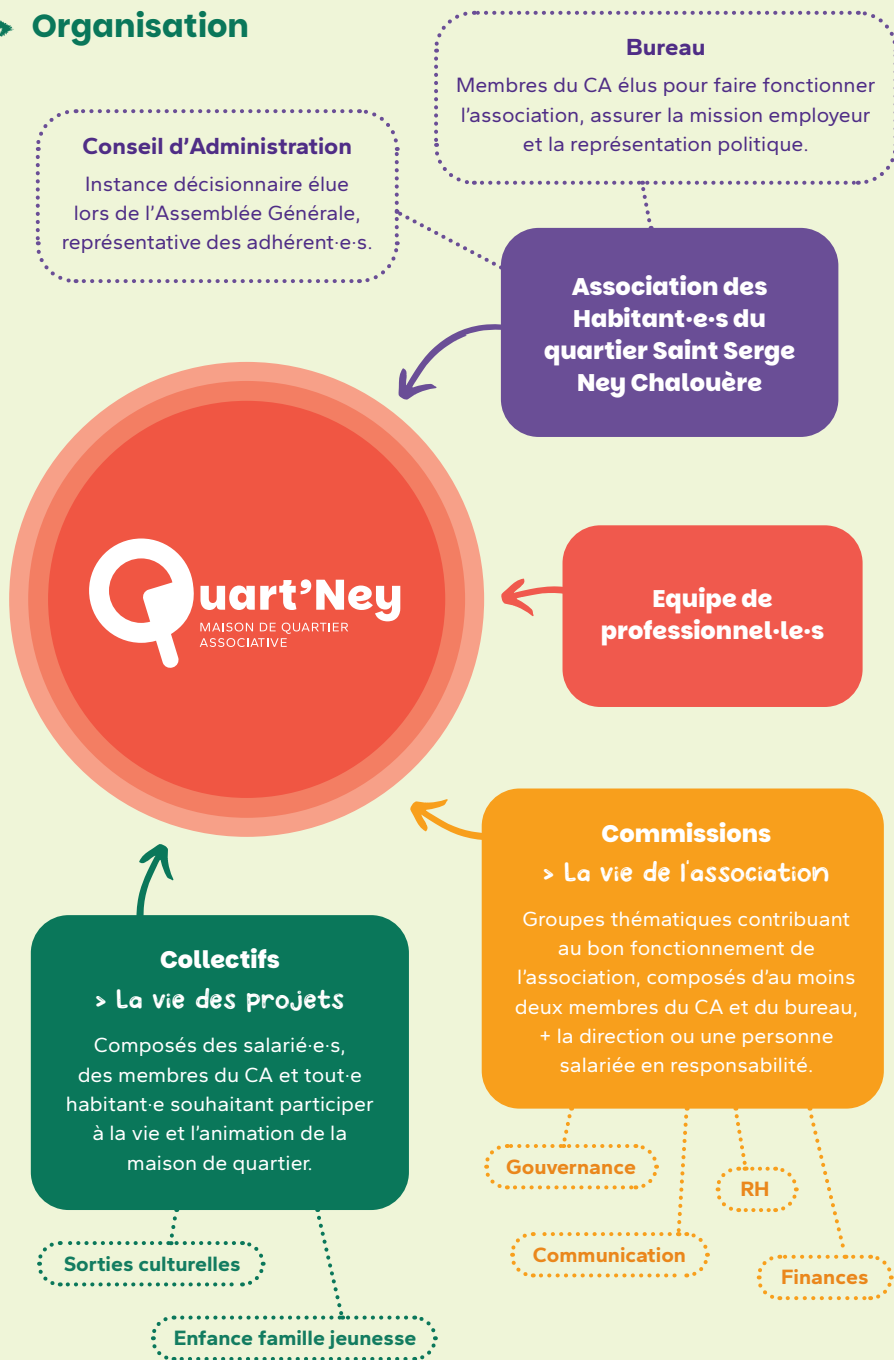
Engagement

Culture pour tous

Coopération

Convivialité

Organisation



→ Nos activités

Secteur accueil :

- accueil et orientation des publics
- mise à disposition des salles
- communication

Secteur socioculturel :

- ateliers hebdomadaires
- stages
- projets et animations culturels
- mise à disposition de la salle de spectacle

Secteur vie sociale et culturelle :

- accompagnement de projets d'habitant·e·s
- accueil et animation des espaces

Secteur enfance :

- accueil de loisirs (6-11 ans)
- accueil passerelle (11-14 ans)
- animations "Pieds de Bat" (hors les murs)

Secteur jeunesse :

- animations et accompagnement des jeunes de + 15 ans

Secteur familles :

- animations, sorties et accompagnement des familles
- accompagnement à la scolarité (CLAS)



Et moi ? J'ai envie...

→ ... de donner un coup de main ?

Que vous soyez bricoleur-se, passionné-e par les lettres et les chiffres, captivé-e par les sorties culturelles ou débordant-e d'envies, le Quart'Ney a besoin de vos forces pour animer et faire vivre ses actions. Chaque proposition de bénévolat peut être adaptée à vos envies, vos compétences et vos disponibilités !

Accompagnement scolaire :

aider les jeunes de primaire et collègue dans leurs devoirs et leur scolarité. Un temps pédagogique autour des apprentissages et d'activités de loisirs.

Le mardi et jeudi de 17h à 18h30.

Distribution de fruits et légumes « mon p'tit marché » :

vente de fruits et légumes pour des personnes sous conditions, en partenariat avec Le Jardin de Cocagne Angevin.

Le jeudi de 16h à 18h.

Repair Café :

tenter de réparer et apprendre à réparer les objets du quotidien amenés par les habitant-e-s..

Un samedi matin par mois.

Bricolage et maintenance :

réparer des objets usagés ou abîmés de la Maison de quartier.

3 fois par an.

Ateliers de conversation « des mots et des paroles » :

dans une ambiance ludique et conviviale, dialogue avec des personnes en apprentissage du Français pour les aider à progresser.

Avec l'aide d'une professionnelle.

Le mercredi de 9h15 à 11h15.

Vide grenier :

marquer les emplacements, installer des barnums, placer les exposant-e-s, vendre des sandwiches, ranger... Les activités ne manquent pas lors de ce rendez-vous annuel très important au sein du quartier.

Une fois par an + 2 réunions.

Animations ponctuelles :

selon les projets émanant des différents collectifs, des rendez-vous comme la fête de la musique, des animations socioculturelles, les fêtes d'îlots nécessitent de l'aide à l'installation, à la tenue de stand, etc.

Et si vous n'avez pas trouvé votre bonheur dans les actions ci-dessus, venez rencontrer les salarié-e-s et administrateur-ric-e-s de l'association pour créer ensemble de nouveaux projets !

→ ...ou / mais aussi réfléchir aux projets du Quart’Ney ?

Vous avez aussi envie de prendre part aux décisions et orientations de la Maison de quartier ? Alors venez participer aux instances de gouvernance du Quart’Ney, aux différentes commissions, aux collectifs.

Conseil d'administration :

c'est l'instance de décision et de gestion de l'association. Ses membres (21 personnes selon les statuts de l'association) sont élu-e-s et ont en charge les grandes orientations et les décisions majeures de l'association : décisions stratégiques, gestion financière, gestion du personnel.... Ses membres se rencontrent une à deux fois par trimestre.

Bureau :

il est composé d'un nombre réduit de membres du conseil d'administration dont le/la président-e, le/la trésorier-e et le/la secrétaire. Le bureau est là pour mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration, d'en assurer une gestion plus quotidienne. La mise en œuvre est alors assurée par le/la directeur-ice. Il se réunit une fois par mois.

Collectif "sorties culturelles" :

ce collectif vous propose des sorties (culture, patrimoine, artistique, sport, etc.) accessibles à tou-te-s, (avec une priorité pour les publics éloignés de la culture). Ces sorties se déroulent en groupe pour favoriser les rencontres et la convivialité, accompagnées par un.e bénévole référent.e. Certaines de ces sorties sont gratuites et d'autres payantes (2€ par personne, dans le cadre de la Charte Culture et Solidarité). Le collectif se réunit une fois par mois pour élaborer ces sorties et 3 à 6 sorties sont proposées par mois.

Collectif enfance / famille / jeunesse :

un espace ouvert à tous, habitant-e-s, adhérent-e-s, bénévoles et administrateur-ice-s, qui souhaitent s'investir dans le projet famille de la Maison de quartier. Ce collectif peut permettre différentes formes d'engagement et de participation : une réflexion globale et transversale sur le projet famille, une démarche de projet avec un engagement dans la mise en œuvre d'une action particulière. Les rencontres sont régulières mais le rythme peut varier selon les projets (à minima 1 fois tous les deux mois).



Avantages du bénévolat :

Rencontrer des gens

Développer de nouvelles
compétences

Améliorer la confiance
en soi

Découvrir de nouveaux
passe-temps

Valoriser ses
compétences

Donner un sens à son
temps libre



Principes du bénévolat :

Adhésion au projet de
l'association

Respect des valeurs et
du fonctionnement de
l'association

Collaboration avec les
autres acteur·rice·s de
l'association

Implication dans les
activités confiées

Engagement
désintéressé

Discrétion

Commission RH :

elle réunit des membres du bureau et/ou des administrateur·rice·s et la directrice de la Maison de quartier. Dès que nécessaire, La commission se rassemble pour étudier toutes les situations et questionnements liés au personnel employé par la Maison de quartier (embauche/départ, contrat, conditions de travail, entretien annuel, etc...).

Commission Finances :

elle réunit des membres du bureau, des administrateur·rice·s et la directrice de la Maison de quartier, selon les différents besoins tout au long de l'année. La commission étudie le budget et discute des stratégies financières à proposer à la validation du CA.

Commissions Gouvernance :

elle réunit des membres du conseil d'administration de la maison de quartier. Elle veille au respect des valeurs, des statuts, et des règles de décision de l'association et peut proposer des améliorations au conseil d'administration.

Commission Communication :

elle est composée d'administrateur·rice·s et de salarié·e·s, qui se réunissent environ une fois par trimestre pour élaborer des stratégies autour de cette thématique.

J'ai envie de vous rejoindre, comment ça se passe ?

- 1 Je passe à l'accueil pour échanger sur mes envies, mes propositions et mes disponibilités. Je serai accompagné-e puis guidé-e vers l'interlocuteur·rice correspondant-e à mes choix.
- 2 Je règle une adhésion à l'association
- 3 Je peux consulter le rapport d'activités de l'association, son organigramme et ses statuts sur le site du Quart'Ney
- 4 Je m'engage à respecter les principes du bénévolat
- 5 Je participe à la ou les mission(s) choisie(s)
- 6 Je profite de temps de convivialité et d'échanges tout au long de l'année avec les autres bénévoles
- 7 Je n'hésite pas à faire part de mes suggestions d'amélioration ou idées nouvelles tout au long de mon engagement

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter
la Maison de quartier :

contact@quartney.fr

02 41 43 28 13

